HARAN CONSEILS fiduciaire

LISTE DES DOCUMENTS ET TARIFS

VEUILLEZ TOUJOURS INDIQUER LE MONTANT ANNUEL (MONTANT TOTAL DE L'ANNÉE)

Données personnelles

	Contribuable A	Contribuable B
Nom		
Prénom		
Adresse personnelle actuelle:		
Adresse personnelle le 31.12.2024 si différente de l'actuelle:		
Etat civil		
Date de naissance		
Nationalité		
Téléphone		
Mail		
Profession		
Adresse travail si différente du certificat salaire		
Montant des primes d'assurance-maladie (LaMal)		
Montant des subsides d'assurance-maladie		
Montant des primes complémentaires/accident (LCA)		
Montant des frais médicaux restants à charge		

Documents

☐ - Le formulaire "Vos identifiants pour votre déclaration fiscale 2024 par saisie informatique" envoyé par l'AFC
☐ - Le bordereau et l'avis de taxation de l'année fiscale 2023 (pas obligatoire)

Revenus

☐ - Certificat de salaire, chômage, rente AVS/AI, LPP, pension alimentaire reçue, HG, SPC, etc.

Comptes - Fortune

☐ - Attestations et relevés fiscaux au 31.12.2024 de tous vos comptes suisses et étrangers y compris ceux de vos enfants
Si des comptes ont été clôturés en 2024, indiquez le n°IBAN et la date de clôture:

_____

3ème Pilier - Assurance-Vie - 2ème Pilier

☐ - 3ème Pilier A: Attestation des cotisations/primes payées en 2024
☐ - 3ème Pilier B/Assurance-Vie: Attestation des primes payées en 2024 et valeur de rachat au 31.12.2024
Indiquez le montant des primes payées en 2024 pour votre 3ème Pilier B/Assurance-Vie: _____
☐ - 2ème Pilier: Attestation de rachat (uniquement si rachat effectué en 2024)

Haran Conseils Fiduciaire / (c/o Calliopée Sàrl) / Rue de Chantepoulet 10 / 1201 Genève
Email: ja.haran@haranconseils.ch / Tél.: 022 735 81 25 / Mob.: 078 696 81 25 / www.haranconseils.ch

HARAN CONSEILS fiduciaire

Déductions

- ☐ - Justificatif de cotisations syndicales
- ☐ - Frais de formation, perfectionnement
- ☐ - Justificatif des intérêts et dettes: Carte de crédit, banque, crédit consommation, immobilier, etc.
- ☐ - Justificatif pension alimentaire versée (jugement de divorce, extrait de compte)
- ☐ - Justificatif des frais de garde d'enfant (pas de restaurant/cuisine scolaire)
- ☐ - Justificatif des dons, versements bénévoles, versements à des partis politiques en Suisse
- ☐ - Récapitulatif de l'assurance indiquant les primes, subsides et frais médicaux à votre charge pour chaque membre de votre famille ainsi que tous les autres frais médicaux à votre charge (pharmacie, dentiste, opticien, etc)

Immobilier (à compléter si nouveau client ou nouveau bien immobilier)

☐ - Copie de l'acte d'achat notarié

- Adresse complète du bien immobilier: _____
- N° Parcelle (uniquement pour les biens situés en Suisse): _____
- Année construction: _____
- Date d'occupation/date d'achat: _____
- Valeur du bien (Prix d'achat): _____
- Valeur locative (si résidence principale/secondaire. Uniquement pour les biens situés en Suisse): _____
ou loyers encaissés bruts annuels (si loué): _____
- Pour les biens situés en France, veuillez joindre la dernière taxe d'habitation et taxe foncière recto-verso
- Justificatifs des frais d'entretien et charges (liste des charges déductibles et tableau à disposition):

_____

Autre personne à charge	Personne 1	Personne 2	Personne 3
Nom:			
Prénom:			
Date de naissance:			
☐ **Statut:** - En situation de handicap (perçoit rente, allocation) - Retraité - Autre (ex. employé, au chômage, sans activité, etc)	☐ ☐	☐ ☐	☐ ☐
☐ **Lien de parenté:**			
☐ **En plus de vous, combien de personnes participent à l'entretien?**			
☐ **Vivez-vous avec cette personne?** - Si non, quelle est son adresse?	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
☐ **Quel est le revenu brut total de cette personne?**			
☐ **Quelle est la fortune brute totale de cette personne?**			
☐ **Montant des prestations versées**			
☐ Justificatifs des virements par banque, poste ou transfert d'argent uniquement. Les versements doivent obligatoirement être effectués au nom de la personne nécessiteuse. Il est possible de faire une procuration si la personne nécessiteuse ne peut pas se déplacer.			

HARAN CONSEILS fiduciaire

Enfants à déclarer (enfant à charge, pension reçue/versée)	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom:			
Prénom:			
Date de naissance:			
☐ **Activité:**			
- Enfant avant âge scolaire, écolier, apprenti, étudiant au 31.12	☐	☐	☐
- Apprenti, étudiant ayant stoppé ses études avant le 31.12	☐	☐	☐
- En vie professionnelle	☐	☐	☐
- Aucune	☐	☐	☐
- En situation de handicap (perçoit rente, allocation)	☐	☐	☐
☐ **Cet enfant vit avec vous?**	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
- Si non, quel est le lieu de résidence de l'enfant?			
-- Si le lieu de résidence n'est pas en Suisse ou France voisine et qu'il n'y a pas de pension alim., existe-t-il un envoi d'argent à l'étranger?	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
--- Si oui, quel est le montant total versé à l'étranger?			
☐ **Pour les parents non mariés de l'enfant, vivez-vous ensemble?**	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
☐ **Pour les parents mariés, est-ce l'enfant du couple, du Contrib. A ou du Contrib. B?**			
☐ **Existe-t-il, pour cet enfant, une pension alimentaire liée à un jugement ou une convention?**	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
☐ **Si aucune pension n'existe, y a-t-il une garde alternée?**	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
- Si oui, est-ce que la prise en charge des frais de l'enfant est de manière strictement égale?	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
- Pensez-vous avoir un revenu net supérieur à l'autre parent?	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
☐ **Y a-t-il une pension versée/reçue liée à un jugement ou une convention?**	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
- Le montant annuel de la pension alimentaire versée/reçue			
- Le nom/prénom du payeur ou bénéficiaire			
- L'adresse du payeur ou bénéficiaire			
☐ **Dans le jugement/convention, en plus de la pension, existe-t-il une prise en charge des frais concernant l'enfant?**	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
- Si oui, quel est le montant total des frais à prendre en charge, indiqués dans le jugement et en plus de la pension versée?			
☐ **Montant des frais de garde effectifs**			
☐ **Montant des primes d'assurance-maladie**			
☐ **Montant des subsides d'assurance-maladie**			
☐ **Montant des primes d'assurance-accident**			
☐ **Montant des frais médicaux restant à charge**			
☐ **Montant des allocations familiales et naissance touchées en Suisse:**			
- Est-ce que les allocations familiales sont contenues dans le salaire brut? (point 1 du certificat de salaire et détaillé au point 15)	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
☐ **Montant des allocations familiales touchées à l'étranger**			

HARAN CONSEILS fiduciaire

TARIFS

(en CHF)

- Déclaration étudiant sans revenus	**40.-**
- Déclaration personne seule (célibataire, séparé(e), divorcé(e), veuf(ve))	**80.-**
- Déclaration couple (marié, partenariat enregistré en Suisse)	**120.-**
- Supplément par enfant à déclarer (enfant à charge, pension reçue/versée)	**10.-**
- Supplément par bien immobilier (avec charges forfaitaires)	**15.-**
- Supplément si charges effectives pour bien immobilier	**80.-/heure**
- Supplément si plus de 5 comptes/titres/hypothèques	**5.-/lot de 5**
- Supplément pour indépendant	**40.-**
- Modification d'acomptes, Simulation de déclaration, Gestion administative, Rendez-vous	**80.-/heure**

Informations et Conditions Générales

- Un rendez-vous n'est pas obligatoire pour la remise de vos documents. Vous pouvez les envoyer par mail ou par courrier.
- Si vous transmettez vos documents au format papier, veuillez préférer l'envoi par la poste au lieu de les déposer.
- Une confirmation par mail vous sera envoyée dès la réception de vos documents.
- Toutes les demandes de conseils et d'informations qui ne sont pas directement liées avec la déclaration fiscale en cours sont facturées au tarif horaire de CHF 80.-.
- La facture d'honoraires sera à régler afin de récupérer votre dossier fiscal pour signature. Celui-ci vous sera alors envoyé par mail ou par courrier.
- Une demande de délai sera faite auprès de l'administration fiscale si nécessaire ou sur votre demande.
- Votre dossier sera établi sur la base des documents/informations reçus. Cela veut dire qu'en cas de manque d'information par rapport à l'année précédente, notamment concernant les comptes et 3èmes piliers B/Assurance-vie, les comptes manquants seront enlevés de votre déclaration fiscale et les 3èmes piliers B/Assurance-vie seront enlevés ou repris aux mêmes montants que l'année précédente.
- Si votre déclaration fiscale est déjà finalisée et que vous souhaitez la modifier/ajouter des documents/informations, la modification sera facturée au tarif horaire de CHF 80.-.
- En aucun cas Haran Conseils Fiduciaire ne pourra être tenu responsable des montants réclamés par l'administration fiscale.
- Ces informations et conditions sont considérées comme acceptées dès la réception de vos documents ou demande de conseils et d'informations.

Haran Conseils Fiduciaire / (c/o Calliopée Sàrl) / Rue de Chantepoulet 10 / 1201 Genève
Email: ja.haran@haranconseils.ch / Tél.: 022 735 81 25 / Mob.: 078 696 81 25 / www.haranconseils.ch